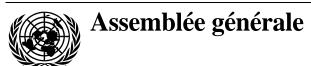
Nations Unies A/AC.265/2006/L.7/Corr.1



Distr. limitée 4 décembre 2006 Français Original : anglais

Comité spécial chargé d'élaborer une Convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées Reprise de la huitième session New York, 5 décembre 2006

> Projet de rapport final du Comité spécial chargé d'élaborer une Convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées sur la reprise de sa huitième session

Rectificatif

Remplacer le texte du paragraphe 4 du rapport par ce qui suit :

4. À la même séance, le Comité a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution figurant dans le document A/AC.265/2006/L.8/Rev.1 et le projet de Convention relative aux droits des personnes handicapées, ainsi que le projet de Protocole facultatif figurant à l'annexe du présent rapport.

06-64028 (F) 041206 041206